

IMPORTANT

Veillez joindre IMPÉRATIVEMENT à votre dossier de déclaration de dégâts le Registre Parcellaire Graphique (RPG) (dossier PAC)

A titre indicatif pour le calcul de votre dossier. Les prix des barèmes sont réévalués tous les ans

Typologie de la culture	Prix en € au quintal	Date limite d'enlèvement des récoltes
Avoine noire	23,40 €	15 septembre
Betterave à sucre	4,00 €	31 janvier
Betterave fourragère	3,00 €	31 janvier
Blé tendre	18,90 €	15 septembre
Colza d'hiver	43,80 €	15 septembre
Féveroles	31,55 €	15 octobre
Lin	65,00 € (tarif 2021/2022)	15 octobre
Maïs ensilage	4 €	15 novembre
Maïs grain	13,50 €	15 décembre
Orge de printemps	22,10 €	15 septembre
Orge d'hiver	20,70 €	15 septembre
Pois	28,40 €	15 octobre
Prairies permanentes	11,23 €	
Tournesol	38,40 €	
Triticale	16,00 €	15 septembre
Pomme de terre*	Sur contrat + facture	15 novembre

*** Merci de nous faire parvenir OBLIGATOIREMENT votre facture ou votre contrat pour les cultures spécifiques (pommes de terre, choux, salades, carottes ...)**

Barème des remises en état

A titre indicatif pour le calcul de votre dossier. Les prix des modalités de remise en état sont réévalués tous les ans

Modalité de la remise en état	Prix en € à l'hectare
Charrue	149,76 €
Herse de prairie	76,00 €
Herse légère 2 passages croisés	99,53 €
Herse rotative ou alternative + semoir	148,76€
Herse rotative ou alternative seule	103,67 €
Remise en état manuelle	22,36 €/heure
Rotovator	109,43 €
Rouleau	41,37 €
Semences fourragères	167,79 €
Semence certifiée de céréales	122,37 €
Semence certifiée de maïs	217,02 €
Semence certifiée de pois	231,94 €
Semence certifiée de colza	112,04 €
Semoir	76,00 €
Semoir à semis direct	86,97 €
Traitement	56,04 €